

LAMPE DE PISCINE  *Spectracolor*TM



MANUEL D'UTILISATION

Les lampes LED s'installent en lieu et place des lampes à incandescence traditionnelles quelle que soit leur technologie pourvu qu'elles soient au format PAR56 et que la puissance de chaque lampe soit de 300W.

Le transformateur doit délivrer une tension stable de 12V alternatif et une intensité minimale de 5A par projecteur.

Contenu

- 1 manuel d'installation
- 1 lampe Spectracolor 1750 lumens
- 1 kit de pattes d'adaptation

Même si l'installation de lampes à LED pour votre piscine peut sembler accessible, nous recommandons fortement de faire appel à une personne qualifiée. Les conséquences d'un défaut d'étanchéité sont généralement irréversibles pour la lampe piscine.

VERIFICATIONS IMPERATIVES EN PRESENCE DU TRANSPORTEUR :

A RECEPTION DE VOTRE MATERIEL DEBALLEZ ET INSPECTEZ SOIGNEUSEMENT LES LAMPES EN PRESENCE DU TRANSPORTEUR. TOUT BRIS OU DEFAUT D'ASPECT DOIT ETRE IMMEDIATEMENT CONSIGNE PAR DES RESERVES SUR LE BORDEREAU DE LIVRAISON. EN CAS DE DOUTE REFUSEZ LA LIVRAISON.

Vérifications de bon fonctionnement

Essai hors de l'eau :

- 1 Installez la lampe conformément aux instructions qui suivent : la lampe doit être alimentée par la sortie 12V alternatif de votre transformateur d'éclairage. Ne raccordez jamais à une tension supérieure ni à une tension continue sous peine de dégrader de façon irréversible la lampe.

La lampe ne peut rester en fonctionnement hors de l'eau que quelques minutes. Si vous envisager de tester longuement votre lampe, vous devez la plonger dans l'eau.

- 2 Appuyez sur l'interrupteur d'éclairage
- 3 Vérifiez que la lampe s'allume
- 4 Explorez les programmes en effectuant des cycles arrêt/marche avec l'interrupteur

Reportez-nous toute anomalie dans les 48h qui suivent la réception du colis.

Installation

Votre transformateur d'éclairage doit fournir une tension alternative de 12V et une puissance minimale de 50VA par lampe Spectracolor installée.

Le raccordement est extrêmement simple puisque la lampe n'est pas polarisée : branchez les fils indifféremment sur les bornes par l'intermédiaire de votre boîte de jonction ou, en option, par un raccord étanche (en option).

Il suffit de quelques minutes pour installer la lampe à LED dans un projecteur. Le diamètre de la lampe Spectracolor est compatible du format standard PAR56 et il s'adapte donc à la majorité des projecteurs actuels équipés d'une ampoule de 300W.

1. Coupez l'alimentation électrique du transformateur d'éclairage
2. Sortez le projecteur de sa niche et démontez le support de l'ampoule. Référez-vous à la documentation du projecteur.
3. Débranchez l'ancienne lampe hors de l'eau et sortez-la de son logement.
4. Montez la lampe Spectracolor dans son logement et fixez-la au moyen des pattes d'adaptation fournies. Vous pouvez être amenés à modifier légèrement ces pattes ou à caler la lampe dans son logement.
5. Connectez électriquement la lampe. Vous avez deux possibilités :
 1. Raccordement direct sur la boîte de jonction de votre projecteur
 2. Utilisation d'un raccord étanche IP68 disponible en optionDans les deux cas vous pouvez recouper le câble de la lampe si besoin.
6. Clipsez ou vissez la façade du projecteur dans sa niche
7. Contrôlez l'assemblage, mettez sous tension et vérifiez le fonctionnement de l'éclairage

Sécurité absolue

L'échauffement étant faible, il n'y a aucun risque de déformation du projecteur ni du liner et aucun risque de brûlure au contact du dôme même si l'ampoule est à l'air libre. La tension de sécurité (12V) et l'intensité limitée à 3A permettent de garantir une sécurité totale. Un câble de 1,5mm² suffit pour alimenter la lampe.

Ne jamais laisser fonctionner une lampe plus de 5 minutes dans l'air, l'échauffement risque d'endommager les circuits. Dans ce cas, un temps de refroidissement d'une heure est ensuite nécessaire avant de remettre en fonctionnement.

- 1750 ANSI Lumens**  ultra lumineuse, éclairage exceptionnel, sublimes rendus de couleurs
- 30W efficaces**  divisez votre consommation électrique par 10
- Compatible PAR56**  remplace l'ampoule traditionnelle des projecteurs de 300W
- LEDs en mosaïque**  pour des changements de couleurs très progressifs, contrairement aux autres lampes (LED concentriques)
- Electronique intégrée**  facile à installer, l'électronique est dans la lampe !
- 16 programmes**  lumière blanche ou pures couleurs ?
Animations relaxantes ou effets psychédéliques ?
Selon votre humeur, faites un spectacle de votre piscine
- Mémoire**  mémorisation de votre programme préféré
- Ultra-plate**  seulement 24mm d'épaisseur
- Etanchéité absolue**  tous les composants sont noyés dans une résine transparente

CARACTERISQUES DETAILLEES

Technologie	LED haute performance SMD2835
Programmes	16 modes : blanc + 7 couleurs fixes + 8 dynamiques
Nombre de LED	324 diodes : 108 rouges + 108 bleues + 108 vertes
Durée de vie	Jusqu'à 50 000 heures
Voltage	12V AC/50Hz-60Hz
Intensité	2,7A Max
Consommation	< 30 Watts
Angle de faisceau	45°
Dimensions	diamètre PAR56: 178mm ; profondeur 24mm
Commande	Par interrupteur. Commande radio longue distance (50 m) disponible en option
Normes	CE – ROHS – FCC – ISO9001
Etanchéité	IP68
Poids net	0,850kg

Raccordements électriques



Câble de section 1,5mm² mini
(selon distance)

Alimentation 12V alternatif
(du transformateur d'éclairage)

Commande

Toutes les fonctions s'opèrent par l'interrupteur d'éclairage. Le changement de mode d'éclairage s'effectue par des cycles arrêt/marche rapides (moins de 5 secondes). Le dernier mode est mémorisé automatiquement lorsque l'interrupteur n'est pas actionné pendant 20 secondes.

Une commande radio longue distance (50m) est disponible en option.

Synchronisation (cas de plusieurs projecteurs)

Les modes des lampes Spectracolor sont automatiquement synchronisés. Vous pouvez installer autant de lampes que vous le souhaitez : elles adopteront à tout moment le même programme.

Entretien

Il n'y a aucun entretien à prévoir.

Anomalies et diagnostic

Problème 1 : Le changement de mode est impossible

1. vérifiez que les lampes sont bien alimentées en 12V alternatif
2. vérifiez l'étanchéité du raccordement électrique
3. vérifiez l'état du câblage de votre installation d'éclairage (câbles enterrés notamment)

Problème 2 : Allumage des projecteurs impossible

1. vérifiez que le circuit est alimenté : disjoncteur, présence tension ...
2. vérifiez que les connexions électriques sont correctes : boîte de jonction, transformateur...
3. vérifiez l'alimentation électrique : 12V alternatif, capacité transformateur 4A par lampe alimentée
4. vérifiez l'intégrité de la lampe : absence de fissure notamment

Garantie

Toutes nos lampes sont testées et contrôlées individuellement avant envoi.

La garantie de 1 an couvre les éventuelles défaillances liées au produit lui-même ou à un problème lié à sa fabrication.

Il est indispensable d'effectuer dans les 2 jours suivant la réception du matériel, **et avant immersion des lampes LED pour piscine**, les contrôles indiqués en p2 et de nous informer immédiatement de tout dysfonctionnement.

Les frais de port ne sont pas couverts par la garantie.

Ce matériel étant sensibles aux conditions d'installation, il est couvert par la garantie du constructeur aux conditions suivantes :

1. Dans le cas d'un défaut d'aspect ou de bris : le défaut doit être rapporté dans les 48h qui suivent la réception de la marchandise **et doit avoir fait l'objet d'une notification au transporteur**. En l'absence de réserve notifiée sur le bordereau de livraison aucun recours en garantie ne sera recevable.
2. Les essais doivent être effectués en respectant les préconisations de cette brochure

AQUINEA se réserve le droit de rembourser, réparer ou échanger le matériel défaillant.

Si ce matériel est utilisé à des fins différentes de celles de l'éclairage d'une piscine, l'acheteur ou l'utilisateur final devront renoncer à cette garantie.

La garantie contractuelle ne couvre pas les problèmes provenant en tout ou en partie d'une négligence de l'acheteur ou de l'utilisateur final, d'une mauvaise utilisation, d'une utilisation abusive ou non conventionnelle, d'une maintenance insuffisante ou inappropriée, du non-respect des instructions d'installation, d'utilisation et de sécurité, de conditions météorologiques exceptionnelles, de dommages causés par des plantes, animaux ou insectes et de l'utilisation inappropriée de produits chimiques.

La garantie exclut en particulier tous les dommages matériels ou corporels résultant d'un dysfonctionnement couvert ou non par la garantie à l'exception de ceux dont la couverture est requise par la loi. De fait cette garantie vous donne des droits spécifiques qui sont susceptibles de varier d'un état à l'autre.